



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Construction de locaux commerciaux et parking de 100 places

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCI 3EK

N° SIRET

8

9

9

3

4

8

9

9

9

0

0

0

1

7

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

KARATAS

Raison sociale

Type de société (SA, SCI...)

SCI

☒ Monsieur

Prénom(s)

Erkan

3

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l’article R. 122-2 du code de l’environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d’autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41 a	41) Aire de stationnement ouvertes au public a) parking de plus de 50 unités

3.1

Le projet fait-il l’objet d’un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l’article R.122-2-1 du code de l’environnement ? (clause-filet) ?

☒ Oui ☐ Non

3.2

Le projet fait-il l’objet d’une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l’article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4

Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1

Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de parking de 100 places de stationnement dont 19 IRVE équipés ou prééquipés

4.2

Objectifs du projet

Permettre le stationnement pour les locaux commerciaux

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Disposition particulières en phase travaux

L'entreprise prévoit une gestion responsable du chantier avec :

- Le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- La clôture des zones du chantier et leur sécurisation,
- Le nettoyage quotidien du chantier,
- Le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins
- ,- La gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparative pour une évacuation par des entreprises spécialisées,
- L' optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement (gestion du chantier en déblais remblais),
- La prise en compte du risque de pollution accidentelle, notamment en affectant des aires étanches au ravitaillement des engins, et en maintenant à disposition des kits anti-pollution pour une intervention rapide.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'emprise du projet a été occupée par une usine qui a été utilisée pour du stockage, et qui a été démolie.

Sur la parcelle concernée, une étude géotechnique a été réalisée par Fondasol et a permis d' identifier une mauvaise perméabilité des sols. L' essai d' infiltration réalisé au plus proche du projet a permis de mesurer une perméabilité de :

$K = 5 \times 10^{-7} \text{ m/s}$

En conséquence, l' infiltration des eaux n' est pas envisageable et un ouvrage de rétention sera donc dimensionné sur

un débit de fuite rejeté vers le réseau d' assainissement existant sous la rue des Résistants.

Un réseau d' assainissement séparatif enterré et réservé à la collecte-des eaux de pluie sera donc mis en place sur le projet. Les grilles avaloirs de la voirie et les DEP du bâtiment seront raccordées sur ce collecteur qui acheminera gravitairement les eaux vers la rétention.

La réglementation préconise la mise en place d' un séparateur à hydrocarbures en fonction du type d' activité envisagée (parking de plus de 2000m² et avec stockage de camions).

Le stockage des eaux de ruissellement doit donc être étanche pour ensuite diriger les eaux à débit limité vers un séparateur d' hydrocarbures avant rejet au réseau public.

Compte tenu de la topographie de la parcelle la solution technique à mettre en œuvre ne peut pas être un bassin à La rétention sera donc constituée d' un ouvrage enterré étanche. Par exemple, pour ce projet il est envisageable de positionner deux lignes de 42ml de Tubosider (ou autre technique et fournisseur, TUBAO etc...) de diamètre 2,00m, posées en parallèle, un volume complémentaire étant stocké dans les regards, conduites et chambres diverses.

En sortie de cette rétention un régulateur de débit limitera le rejet à 3 l/s en direction du séparateur à hydrocarbures qui sera lui-même raccordé à l' aval vers un poste de relevage obligatoire compte tenu de la topographie du site et du point de raccordement sous la Rue de Résistants (raccordement directement sur le réseau existant ou sur le regard de branchement en limite de domaine privé suivant les préconisations du concessionnaire).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l’opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Parking de 100 places (2.50m *5.00m) dont - 19 places IRVE , 6 places PMR (3.50m *5.00m) stationnement : 1269 m2 parking + voirie = 2150 m2	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d’implantation

Numéro : 12Voie : rue des Résistants

Lieu-dit :

Localité : BRUYERES

Code postal : 88600BP :Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 06° 71' 94" 0Lat. : 48° 20' 37" 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l’annexe à l’article R. 122-2 du code de l’environnement

Point de départ : Long. :Lat. :

Point de d’arrivée : Long. :Lat. :

Communes traversées :

Précisez le document d’urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de BRUYERES 19/03/2014

i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S’agit-il d’une modification/extension d’une installation ou d’un ouvrage existant ?

☐ Oui☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l’objet d’une évaluation environnementale ?

☐ Oui☒ Non

[1] Pour l’outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5

Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d’une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	L'emprise du projet a été occupée par une usine qui a été utilisée pour du stockage, et qui a été démolie. Sur la parcelle concernée, une étude géotechnique a été réalisée par Fondasol et a permis d' identifier une mauvaise perméabilité des sols. L' essai d' infiltration réalisé au plus proche du projet a permis de mesurer une perméabilité de : K = 5 x 10-7 m/s
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Un réseau d' assainissement séparatif enterré et réservé à la collecte-des eaux de pluie sera donc mis en place sur le projet. Les grilles avaloirs de la voirie et les DEP du bâtiment seront raccordées sur ce collecteur qui acheminera gravitairement les eaux vers la rétention.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6

Caractéristiques de l’impact potentiel du projet sur l’environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1

Le projet est-il susceptible d’avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l’impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d’eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d’eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d’être cumulées avec d’autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d’avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d’être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l’environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s’assurer de l’absence d’impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Sa procédure d' intervention en cas d'épandage accidentel intégrera les étapes suivantes : Le port des équipements de protection individuel (gants, chaussure de sécurité, casque, vêtement de travail, etc.), La mise en place d'éléments pour circonscrire la pollution afin d' éviter l' épandage du liquide, L'utilisation de matériaux absorbants, L'alerte des responsables du site, L'évacuation des matériaux imbibés selon une filière conforme à la réglementation (conditionnement, collecte et traitement en centre agréé), En cas d'impossibilité de maitriser la pollution, l' entreprise préviendra les pompiers et les autorités (DREAL, Mairie, Préfecture). Pour la gestion des déchets, l'entreprise prévoira :- Des points de stockage pour les déchets inertes, les déchets non dangereux (DND) et les déchets dangereux (DD),- Une évacuation avant débordement des bennes de stockage,- Le stockage des éventuels déchets dangereux sur des aires étanches et protégées ne présentant pas de risques de pollution des sols et de l'air,- L'interdiction de mélanger des déchets susceptibles de réagir chimiquement, - La traçabilité pour l' ensemble des déchets du chantier (BSD, bons d' enlèvement),- Une sensibilisation des employés et un contrôle du chantier pour identifier des non- conformités et mener des actions correctrices adéquates. La société limitera les incidences du projet durant la phase travaux par une gestion responsable du projet et la mise en place de procédures spécifiques en cas d' accident.

7

Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8

Annexes

8.1

Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d’ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l’objet d’un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l’article R.122-2-1 du code l’environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s’agir d’extraits cartographiques du document d’urbanisme s’il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d’implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l’une devant permettre de situer le projet dans l’environnement proche et l’autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l’annexe à l’article R. 122-2 du code de l’environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l’annexe à l’article R. 122-2 du code de l’environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l’affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d’eau et cours d’eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d’avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Nom Mr KARATAS (SCI 3EK)

Prénom Erkan

Qualité du signataire	Gérant et propriétaire
-----------------------	------------------------

À BRUYERES

Fait le 10/07/2025

13 / 13